

Motion populaire : Agissez pour une alimentation durable et saine !

Demande d'urgence : OUI

Face à la menace d'effondrement sociétal et environnemental, nous, citoyennes et citoyens soussigné.e.s, demandons au Grand Conseil d'enjoindre le Conseil d'Etat de lui proposer un ensemble de mesures radicales qui permettent, si nécessaire par des projets de loi ou de décret, de faire en sorte que les repas servis dans les différents établissements dépendant de l'Etat respectent divers critères de durabilité tout en restant accessibles financièrement, soit :

- Des aliments majoritairement locaux, issus de l'agriculture biologique et de saison ;
- Au minimum trois jours totalement végétariens par semaine, ainsi que la possibilité d'obtenir un repas végane chaque jour ;
- Une diminution drastique des déchets et la distribution des éventuels invendus alimentaires.
- Des conditions de travail exemplaires pour les employé.e.s des cafétérias, notamment en cas de gestion par un tiers.

Premier signataire : Solange Thiémar, Rue de la Paix 19, 2300 La Chaux-de-Fonds

LOI SUR LES DROITS POLITIQUES (Du 17 octobre 1984)

Art. 101 L'électeur doit apposer de sa main lisiblement sur la liste ses nom, prénoms, année de naissance et adresse, et signer.

Il ne peut signer qu'une fois la même initiative.

Celui qui appose une signature autre que la sienne, qui signe pour un tiers ou qui, intentionnellement, signe plus d'une fois est punissable (art. 282 du code pénal suisse).

Commune de _____ Feuille N° _____

N°	Nom	Prénom	Date de naissances			Adresse	Signature
			jj	m m	aa		
						rue + numéro	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							

L'autorité communale soussignée atteste que les signataires ci-dessus sont électrices et électeurs en matière cantonale.

....., le

Sceau communal Au nom du Conseil communal
(signature du président ou d'un membre du Conseil)

La présente feuille, même partiellement remplie, est à renvoyer jusqu'au 27 octobre 2019 à

Robin Augsburg, Rue du Doubs 75, 2300 La Chaux-de-Fonds ou
Fabian Moreno, Rue Edmond-de-Reynier 3, 2000 Neuchâtel

Motivation

Notre alimentation a un impact non-négligeable sur l'environnement et il est absolument nécessaire de la modifier en conséquence. Les pesticides et autres produits de synthèse sont en grande partie responsables de la perte de biodiversité sans précédent que nous connaissons actuellement, tout en menaçant la qualité de notre eau potable. De même, la production de denrées d'origine animale a d'énormes impacts sur la qualité de l'air, des sols, des eaux et constitue, au niveau de l'alimentation, la part la plus importante d'émissions de gaz à effet de serre. En outre, les agriculteur.trice.s locaux.ales ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts.

Il est ainsi nécessaire que les établissements dépendants de l'Etat et proposant une offre de nourriture à leurs employé.e.s ou à la population prennent en compte cette problématique et permettent à leurs utilisateur.trice.s d'avoir accès à des denrées alimentaires durables. Ceci dans le but de réduire la pression exercée sur l'environnement tout en rémunérant les producteur.trice.s de la manière la plus juste possible et en proposant une alimentation équilibrée.

Cette motion s'inscrit d'ailleurs tout à fait dans l'actualité, faisant écho à la pétition lancée par plusieurs associations estudiantines de l'Université de Neuchâtel qui se sont mobilisées afin d'obtenir des repas compatibles avec plusieurs critères de durabilité. En outre, une telle évolution est un des moyens permettant d'atteindre un bilan d'émissions de gaz à effet de serre nul net en 2030 ou encore une des mesures entrant parfaitement dans celles à prendre quant au plan climat, dont la mise en place a récemment été acceptée par le Grand Conseil.

Mais ce texte relaie également une préoccupation majeure relatée dans le dernier rapport du GIEC relatif au changement climatique et à la dégradation des sols, traitant entre autres de la gestion durable des terres et de la sécurité alimentaire : « *L'agriculture, la foresterie et d'autres types d'utilisation des terres représentent 23 % de nos émissions de gaz à effet de serre. Parallèlement, les processus terrestres naturels absorbent une quantité de CO2 équivalant presque au tiers des émissions dues aux combustibles fossiles et à l'industrie* ». Or, une action coordonnée pour lutter contre le changement climatique peut tout à la fois améliorer l'état des sols, la sécurité alimentaire et la nutrition et contribuer à éliminer la faim. Le rapport fait ressortir que le changement climatique a une incidence sur les quatre piliers de la sécurité alimentaire : la disponibilité (rendement et production), l'accès (prix et capacité d'obtenir de la nourriture), l'utilisation (nutrition et possibilité de cuisiner) et la stabilité (irrégularité de la disponibilité). Ainsi, instaurer un système alimentaire plus résilient, tout en protégeant les forêts et les écosystèmes naturels est une nécessité ; si nous n'agissons pas rapidement, nous risquons le pire. L'Etat a ici un rôle important à jouer afin de donner l'exemple.

Finalement, toucher à l'alimentation de la population peut être pris comme une mesure restreignant la liberté individuelle. Toutefois, des labels tels que celui de la « Fourchette verte » vont d'ores et déjà dans ce sens, sans que cela ne soit remis en question, ceci dans le but de proposer des repas dits « sains et équilibrés ». De plus, une alimentation contenant moins de viande est moins onéreuse et donc accessible au plus grand nombre. Nous souhaitons ici ajouter la question de la durabilité encore bien trop peu prise en compte dans l'alimentation, alors qu'un changement est clairement nécessaire en ces temps d'urgence climatique et environnementale. De tels changements ne seront que bénéfiques pour les générations futures, le marché local, le bien-être de la population et la préservation du vivant.